

# Journée annuelle d'information

27 septembre 2018



**creocean**

Océanographie

# Projets éoliens en mer : impacts potentiels

1. Bonne connaissance des problématiques environnementales des projets éoliens en mer au sein de Créocéan
2. Principaux impacts potentiellement négatifs
3. Principaux impacts potentiellement positifs
4. Recommandations



## Quelques études menées par Creocean : éolien fixé ou flottant

### Manche mer du Nord

- Courseulles** Etudes géophysiques sur le secteur du parc et le(s) tracé(s) du câble de raccordement.
- Fécamp** Etudes géophysiques sur le secteur du parc et le(s) tracé(s) du câble de raccordement.
- Saint-Brieuc** Etudes halieutiques sur les tracés du câble de raccordement.  
Coordination des études environnementales liées au milieu marin sur le tracé du câble.

### Atlantique

- Guérande - Saint-Nazaire :** Etudes ichtyofaune et ichtyoplancton sur le secteur du parc – études géophysiques sur le secteur parc – participation à la rédaction de l'étude d'impact du parc.
- Yeu Noirmoutier** Etudes ichtyofaune et ichtyoplancton sur les secteurs parc et tracé du câble de raccordement.

### Méditerranée

- Port la Nouvelle** AOT et études océano-météo – études environnementales – études géophysiques.

# Impacts négatifs potentiels en phase travaux (construction/démantèlement)

## Impacts liés aux interactions mécaniques des fonds

- Permanents : modification des fonds entraînant la destruction des habitats et de la faune/flore benthique au droit l'emplacement des éoliennes et le long du tracé des câbles.
- Temporaires (qualité des milieux) avec la remise en suspension des matériaux qui peut induire :
  - le relargage de divers polluants (métaux lourds, HAP, pesticides,,) susceptibles de contaminer le milieu ;
  - l'augmentation de la turbidité (atteinte du phytoplancton/ macro-algues / colmatage des branchies / perturbation des organismes filtreurs ,,).

## Impacts liés aux émissions sonores

- Temporaires : dérangements , perturbations comportementales, désertion et/ou blessures pour les poissons et les mammifères marins,
- Permanents : pressions acoustiques responsables de la mortalité directe et/ou effets sur la croissance pour les larves et œufs de de poissons et crustacés

## Impacts socio-économiques

- Temporaires : Pêches, activités nautiques, trafic maritime, tourisme, ,,,,

# Impacts négatifs potentiels en phase d'exploitation

## Impacts liés aux effets acoustiques et électromagnétiques

- Impacts acoustiques plus faibles que lors de la construction mais permanents ;
- Effets électromagnétiques : Perturbations causées par les ondes électromagnétiques (OEM) émises par le(s) câble(s) pouvant entraîner des modifications du comportement animal (reproduction, alimentation, déplacement).

## Impacts liés à la présence physique des installations

- Perturbations hydrodynamiques et sédimentaires au niveau des mâts (éolien fixé) ;
- Effets potentiels indirects de nouveaux substrats durs sur des fonds meubles attirant de nouvelles communautés, de nouvelles relations proies prédateurs, nouveaux équilibres (voire déséquilibres!) ;
- Collision et effet barrière : contraintes aux déplacements (pélagique et aérien – avifaune) ;
- Dérangement (pélagique et aérien) ;
- Entraves à la pêche, à la navigation (plaisance / commerce/ tourisme) ,
- Insertion paysagère !
- Nouvelles ou modifications de servitudes.

# Impacts positifs potentiels

## Impacts économiques :

- **Nouveau secteur d'activité** générateur d'emplois - aussi bien pendant les phases de construction que d'exploitation ;
- **Nouvelle orientation pour les ports** : dimensionnement de nouvelles installations (ex Nantes Saint-Nazaire), activités industrielles –chantiers navals (logistique, réalisation d'assemblages, construction de bateaux adaptés, maintenance) ;
- **Fortes retombées** sur les économies locales proches des sites ( cf Danemark, Allemagne et Royaume Uni ) ;
- **Ressource inépuisable et locale.**

## Impacts environnementaux

- **Economie des ressources d'origine fossile** , absence de déchets à retraiter ;
- **Réduction des émissions de gaz à effet de serre** ;
- **Zone de sanctuaire** pour certaines espèces de poissons (chalutage interdit entre les structures) ;
- **Zone potentielle de colonisation** : « effet récif » - apparition de communautés de substrat dur.

L'éolien en mer s'avère être une contribution essentielle à la transition énergétique et un puissant levier de développement industriel local.

Il a largement sa place dans la diversification de nos sources d'énergies, comme c'est déjà le cas dans d'autres pays d'Europe comme le Royaume-Uni ou le Danemark.

La France dispose d'un important potentiel de développement de l'éolien en mer mais **aucun parc** n'a encore été mis en place à ce jour.

**Agir en amont – sensibiliser les publics,,**

**Prendre en considération les attentes du territoire** Il est indispensable de prendre en compte les usagers et les activités déjà présentes comme la pêche ou la navigation, le commerce tout en respectant les paysages et les écosystèmes côtiers afin de limiter **les conflits d'usages**.

**Comprendre et estimer l'impact du projet** sur et autour de sa zone d'implantation afin de déterminer des actions pour éviter, réduire ou compenser les impacts (étude d'impact environnemental). Nécessaire d'associer les acteurs privilégiés les plus à même d'identifier les éventuels impacts environnementaux et pouvant orienter les choix vers des solutions qui respectent les activités de la profession/ l'environnement ,,,,,







**creocean**

GROUPE KERAN

[www.creocean.fr](http://www.creocean.fr)